



Déclaration préalable à la CAPD du 10/12/2012

Monsieur le Directeur Académique,

La refondation... Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis la dernière CAPD où nous avons abordé ce thème au nom du SE-Unsa. Malheureusement, la limpidité de l'eau ne coule plus de source. La question des rythmes scolaires a éclipsé les propositions ministérielles quant à l'évolution de l'école. D'ailleurs, il s'agit en réalité, non pas de la question des rythmes scolaires mais de la semaine scolaire. Les rythmes scolaires dans leur globalité sont toujours aussi peu pensés pour les élèves. L'alternance 7 + 2 n'existe et n'existera encore que lors du premier trimestre. L'ensemble des organisations syndicales l'a d'ailleurs bien fait savoir lors du Conseil Supérieur de l'Éducation en votant contre le calendrier scolaire 2013-2014. A l'heure où le ministre demande à tous les partenaires concernés de mettre l'intérêt des enfants au cœur de la réforme de la semaine scolaire à l'école primaire, le signal envoyé est pour le moins contradictoire !

Mais revenons à la semaine scolaire. Depuis des mois, le projet de passage à quatre jours et demi mobilise l'attention des communautés éducatives du premier degré. Les collègues attendent des réponses concrètes. Le sentiment d'incompréhension prévaut maintenant après l'annonce du président de la République d'un étalement sur deux ans et d'un possible financement des collectivités territoriales. Ces nouveaux éléments doivent être explicités.

Pour le SE-Unsa, le temps presse. Et dans ce contexte, la question de l'amélioration des conditions de travail des enseignants ne peut être ignorée. De même que la nocivité de la politique précédente. Nous attendons du ministre des signes forts sur les programmes, sur l'abandon du pilotage par les résultats, sur « l'évaluationnisme » à tout va qui met les collègues sous pression constante, sur la fin de l'aide personnalisée dont personne n'a pu mesurer l'effet bénéfique. L'exercice d'un métier de professeur des écoles plus équilibré, plus apaisé et mieux rémunéré est l'exigence de notre organisation syndicale pour la Refondation de l'école.

Nous abordons aussi la situation de quelques collègues. Quelques, c'est vrai, au regard des près de 7000 enseignants du département. Ces quelques sont nos collègues en attente d'une prise en compte humaine de leur dossier d'allègement de service. Ce n'est pas une demande de confort, mais juste une nécessaire reconnaissance de leurs difficultés médicales. Ces collègues ont besoin d'être entendus. Il est nécessaire que leur état de santé soit pris en compte et que l'allègement sollicité leur soit accordé afin de leur apporter un peu de sérénité dans l'exercice du métier d'enseignant. Les soulager serait aussi soulager les équipes concernées.

Parlons aussi des directrices et directeurs d'école. Ouf, monsieur le ministre a – enfin ! – compris la nécessité d'ouvrir ce dossier. Avec toutes les actions que nous avons engagées au niveau local comme national, nous sommes heureux de ce premier pas. Pour le SE-Unsa, tout sera abordé : décharges à améliorer, aide administrative assurée par des emplois stables pour celles et ceux qui en ont fait ou feront la demande, revalorisation salariale, abandon de la paperasserie tatillonne, redonner ses lettres de noblesse au rôle pédagogique du directeur. Si la plupart des collègues estiment que la fonction de direction est enrichissante, intéressante, tous nous disent également qu'ils ne peuvent l'assumer correctement. Il est impossible de faire sereinement son travail quand on fonctionne à longueur de journée avec « des post-it plein la tête ». Il est temps que ça change... L'occasion de saisir le CHS-CT, essentiellement pour son volet CT, conditions de travail, ne nous échappera pas... Jusqu'aux discussions - négociations de ce premier semestre 2013, le SE-Unsa entend continuer à porter les revendications des directeurs.

Au moment où nous traitons de l'avancement des personnels, la question du pouvoir d'achat revient tel un boomerang. Aujourd'hui, la seule progression salariale à laquelle les collègues peuvent prétendre vient du changement d'échelon. Le rythme d'avancement, tel que nous le connaissons avec ses habituels goulots d'étranglement, n'est pas satisfaisant. Le passage d'échelon, progression légitime de carrière, ne compense même pas les pertes de pouvoir d'achat successives subies. Au SE-UNSA, nous nous opposons à l'idée véhiculée par les précédents gouvernements qui assenaient que le salaire des enseignants évoluait ! Notre légitime avancement ne peut être la seule réponse d'un pouvoir d'achat en berne !

Nous concluons en remerciant, en notre nom et celui des collègues que nous représentons, le service du suivi des carrières.